Maizières lès-Metz

Service Technique

Le 1 - Place Victor Hugo
Tél : 03 87 80 11 71
Fax : 03 87 80 25 11
www.ville-maizieres-les-metz.fr
service-technique@maizieres-les-metz.fr

— — — Arrêté municipal —

Date : 28/10/2026	N°7097 -26-AT-0079
Objet : Circulation interdite et Interdiction de stationnement	
SADE CGTH	
RUE PRESIDENT J F KENNEDY - Maizières-lès-Metz	

ARRETE TEMPORAIRE PORTANT REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

Le Maire, Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle, Premier Vice Président du Conseil Départemental de la Moselle,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 417-11,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'arrêt n°6024 en date du 02 mars 2023 portant délégation de signature ,

VU la demande en date du 27/10/2026 émise par SADE CGTH demeurant TSA 70011 - CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX représentée par Sophie DELLES aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux travaux EU EP et AEP rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 28/10/2026 au 26/12/2026 RUE PRESIDENT J F KENNEDY,

Arrête

Article 1
À compter du 28/10/2026 et jusqu'au 26/12/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- du 26 au 34 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
- du 34 au 38 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
- du 18 au 24 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
- du 38 au 33 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
- du 24 au 26 RUE PRESIDENT J F KENNEDY
- du 34 au 31 RUE PRESIDENT J F KENNEDY

:

- La circulation des véhicules légers et poids lourds s'effectuera selon le plan ci-joint
- Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme très gênant au sens de l'article R. 417-11 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

VILLE DE MAIZIÈRES-LÈS-METZ - B.P. 30240
57282 MAIZIÈRES-LÈS-METZ CEDEX
Tél. 03 87 80 44 31 - Fax. 03 87 51 77 16

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SADE CGTH.

Article 3
Le Maire,
Président de la Communauté de Communes Rives de Moselle,
Premier Vice Président du Conseil Départemental de la Moselle, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Maizières-lès-Metz, le 28 octobre 2026

Par Délégation,
Phillipe POLLO

Adjoint au Maire,

DIFFUSION:
- *SADE CGTH*
- *SDIS Caserne de Maizières-lès-Metz*
- *SDIS 57 arrêté de circulation*
- *Service communication de Maizières-Lès-Metz*
- *Brigade de gendarmerie de MLM*
- *Police municipale de MLM*

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Panneau travaux (AK5)
Panneau route barrée (B0)
Panneau déviation
Panneau sens obligatoire
Panneau circulation alternée (si besoin)
la zone de travaux

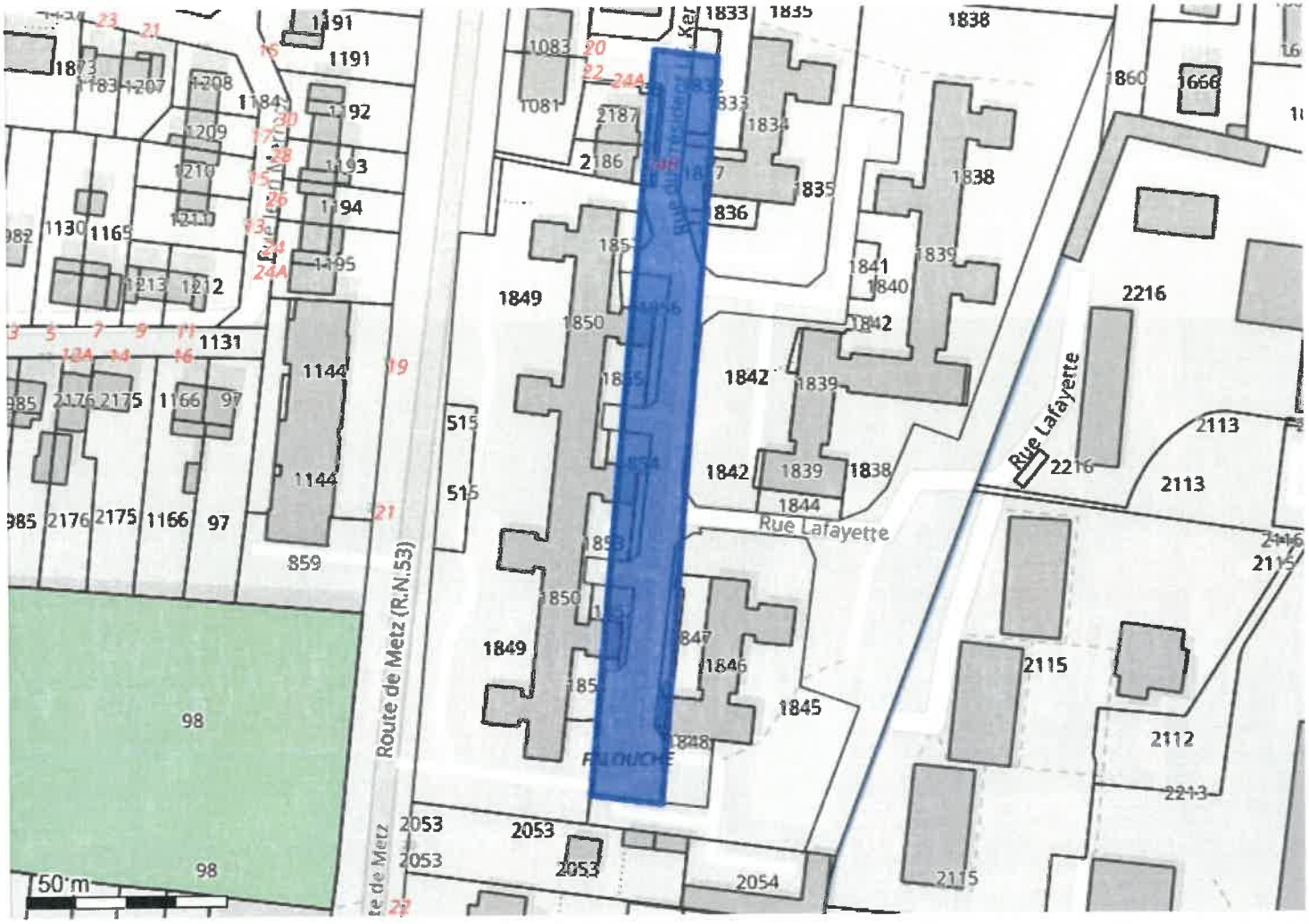

Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.16131351,49.20321057 6.16152809,49.20319305 6.16132424,49.20152867
6.16108284,49.2015497 6.16131351,49.20321057</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1
(49.203211 6.161314);(49.203193 6.161528);(49.201529 6.161324);(49.201550 6.161083);(49.203211 6.161314);